



# RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DU PREMIER SEMESTRE 2023

- Révision à la hausse des prévisions de marge d'EBIT récurrent ajusté pour 2023 de 6,7 % - 7,2 % à 7,0 % - 7,5 %, soutenue par une solide rentabilité au premier semestre
- Prises de commandes ajustées de 9 milliards d'euros, portées par l'attribution d'un projet majeur de GNL ainsi que par la dynamique de TPS ; carnet de commandes record de près de 19 milliards d'euros
- Finalisation de la sortie du projet Arctic LNG
- Mise en œuvre tangible de la stratégie : Canopy by T.EN™ pour le captage du carbone, pilote eFurnace pour l'éthylène et acquisition de Processium

Paris, le jeudi 27 juillet 2023 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier semestre 2023.

**Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies**, a commenté :

« Au cours du deuxième trimestre, nous avons continué à mettre en œuvre notre stratégie pour consolider notre leadership dans le gaz naturel liquéfié (GNL), soutenir la croissance du segment Technologie, produits et services (TPS) et renforcé notre positionnement sur les marchés clés futurs. Tout en finalisant notre retrait du projet Arctic LNG 2, nous sommes restés pleinement concentrés sur l'exécution de nos projets, comme en témoigne la solidité de nos marges d'exploitation. **Nous relevons donc nos prévisions de marge opérationnelle de 30 points de base pour l'exercice.** En ce qui concerne le chiffre d'affaires, nous prévoyons une croissance de l'activité au second semestre par rapport aux six premiers mois de l'année et confirmons nos prévisions pour l'exercice. »

« Nous avons remporté un succès commercial substantiel avec **North Field South (NFS) au Qatar, un contrat majeur** qui consolide notre position sur la plus grande infrastructure mondiale de liquéfaction, avec un design qui intègre d'importantes installations de captage du carbone. Combiné aux autres projets de notre carnet de commandes, Technip Energies réalise environ 35 % de la capacité totale de GNL en cours de construction dans le monde. »

« Le contrat NFS et la poursuite de la dynamique des commandes de TPS ont contribué à une prise de commandes remarquable de 9 milliards d'euros depuis le début de l'année. **Notre carnet de commandes atteint ainsi 19 milliards d'euros, le plus haut niveau atteint depuis la création de la société.** Ce montant record nous assure une excellente visibilité future avec un carnet de commande équivalent à environ trois fois notre chiffre d'affaires annuel. »

« Nous avons renforcé nos perspectives de croissance grâce à des développements stratégiques sur nos marchés clés. Nous avons réalisé de solides progrès sur l'éthylène bas carbone avec le **déploiement de notre technologie d'électrification eFurnace by T.EN™ aux États-Unis auprès de clients de premier plan.** Ce nouveau produit aidera nos clients à atteindre leurs objectifs de décarbonation. »

« Notre positionnement sur les marchés futurs a été matérialisé par de nombreuses initiatives organiques et externes annoncées depuis le début de l'année. Dans le captage du carbone, nous avons lancé **Canopy by T.EN™, une suite intégrée de solutions modulaires et configurables de captage du carbone en postcombustion** pour tout type d'émetteur. Nous avons aussi renforcé notre capacité à développer des technologies propriétaires dans la chimie durable avec l'**acquisition de Processium, une société de développement de technologies de procédés dotée de laboratoires** qui complètent notre empreinte R&D existante aux États-Unis et en Allemagne. Enfin nous avons également élargi notre offre digitale en acquérant SEED-Energy, une startup spécialisée dans les services digitaux pour les systèmes d'énergies renouvelables innovants et multi-technologies. »

« Je tiens à remercier nos équipes pour leur engagement au service de l'excellence d'exécution et à la mise en œuvre de notre stratégie ainsi que nos clients et actionnaires et pour leur confiance sans faille. »



## Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)

	S1 2023	S1 2022
Chiffre d'affaires	2 838,7	3 267,0
EBIT récurrent	207,7	204,4
Marge d'EBIT récurrent	7,3 %	6,3 %
Résultat net	125,3	131,5
Résultat dilué par action <sup>(1)</sup>	0,70 €	0,74 €
Prises de commandes	8 959,6	1 608,5
Carnet de commandes	18 892,3	13 439,8

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Le résultat dilué par action du premier semestre 2023 et celui du premier semestre 2022 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 179 325 740 et 178 514 257.

## Principales informations financières – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)

	S1 2023	S1 2022
Chiffre d'affaires	2 830,3	3 216,7
Résultat net	127,2	119,3
Résultat dilué par action <sup>(1)</sup>	0,71 €	0,67 €

(1) Le résultat dilué par action du premier semestre 2023 et celui du premier semestre 2022 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 179 325 740 et 178 514 257.

## Prévision pour l'exercice 2023 – IFRS ajusté

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5,7 – 6,2 milliards d'euros</b>
<b>Marge d'EBIT récurrent</b>	<b>7,0 % – 7,5 %</b> (prévision précédente : 6,7 % – 7,2 %)
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>26 % – 30 %</b>

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

## Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats du premier semestre 2023, le jeudi 27 juillet 2023, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

**France :** +33 1 70 91 87 04

**Royaume-Uni :** +44 121 281 8004

**États-Unis :** +1 718 705 87 96

**Code de la conférence :** 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et est accessible à l'adresse suivante : [T.EN H1 2023 Webcast](#)



## Contacts

### Relations investisseurs

**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

### Relations médias

**Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergies.com)

## À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 35 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.



## Revue opérationnelle et financière

### Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées du premier semestre 2023 s'élèvent à 8 960 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 3,2. Les prises de commandes ajustées du deuxième trimestre 2023 s'élèvent à 8 247 millions d'euros et sont constituées d'un contrat majeur de GNL pour le projet North Field South de QatarEnergy, un contrat FEED pour un projet de captage du carbone dans une usine de valorisation énergétique des déchets par Vestforbrænding au Danemark, une étude pré-FEED pour la première phase du projet de centrale électrique avec captage de carbone de Stallingborough au Royaume-Uni avec RWE, de conseil en management de projet auprès d'Aramco pour le plan directeur de la nouvelle ville industrielle de Ras Al Khair en Arabie Saoudite, de conseil en management de projet auprès de la Banque Nationale du Kazakhstan, ainsi que d'autres études, contrats de service et projets de moindre ampleur.

Les commandes du premier trimestre sont constituées d'un contrat significatif d'équipement propriétaire d'éthylène pour le complexe pétrochimique de Ras Laffan pour QatarEnergy et CPChem au Qatar, un contrat significatif pour le projet de GNL électrifié Xi'An LNG en Chine, un contrat FEED pour le projet d'unité de captage du carbone de Calpine au Texas aux Etats-Unis, un contrat FEED pour le plus grand projet d'hydrogène bas-carbone au monde pour l'usine d'ExxonMobil à Baytown au Texas aux Etats-Unis ainsi que d'autres études, contrats de service et projets de moindre ampleur.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 41 % en glissement annuel pour atteindre 18 892 millions d'euros, ce qui équivaut à 2,9 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2022.

(En millions €)	S1 2023	S1 2022
<b>Prise de commandes ajustée</b>	<b>8 959,6</b>	<b>1 608,5</b>
Livraison de projet	8 048,0	1 033,9
Technologie, produits et services	911,5	574,6
<b>Carnet de commandes ajusté</b>	<b>18 892,3</b>	<b>13 439,8</b>
Livraison de projet	16 815,3	12 275,5
Technologie, produits et services	2 076,9	1 164,2

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 30 juin 2023 a été impacté par un effet de change de (199,5) millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 30 juin 2023.

(En millions €)	Exercice 2023 (6M)	Exercice 2024	Exercices 2025 et ultérieurs
<b>Carnet de commandes ajusté</b>	<b>2 940,3</b>	<b>4 551,1</b>	<b>11 400,8</b>

## Performance financière de la Société

### Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	S1 2023	S1 2022	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>2 838,7</b>	<b>3 267,0</b>	<b>(13)%</b>
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>255,3</b>	<b>255,3</b>	<b>—%</b>
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>207,7</b>	<b>204,4</b>	<b>2%</b>
Éléments non récurrents	(33,9)	(1,9)	N/A
EBIT	173,8	202,5	(14)%
Produits (charges) financiers, nets	37,1	(9,7)	N/A
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>210,9</b>	<b>192,8</b>	<b>9%</b>
Produit (charge) d'impôt	(68,8)	(59,2)	16%
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>142,1</b>	<b>133,6</b>	<b>6%</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(16,8)	(2,1)	N/A
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>125,3</b>	<b>131,5</b>	<b>(5)%</b>



## Chiffres clés de l'activité commerciale

### Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	S1 2023	S1 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 907,6	2 623,9	(27) %
EBIT récurrent	149,2	167,2	(11) %
Marge d'EBIT récurrent %	7,8 %	6,4 %	140 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le **chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2023** a diminué de 27 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 907,6 millions d'euros. L'accélération continue de l'activité sur Qatar NFE et les volumes importants de projets dans l'aval, y compris l'éthylène, ont été plus que compensés par la baisse significative du chiffre d'affaires issu des projets de GNL en Russie après la finalisation de la phase de garantie de Yamal LNG en 2022 et les activités de clôture sur le projet Arctic LNG 2.

L'**EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2023** a diminué de 11 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 149,2 millions d'euros. La **marge d'EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2023** a augmenté de 140 points de base par rapport à celle de l'année précédente pour atteindre 7,8 %, en raison de l'impact positif des projets dans le GNL en cours d'exécution, ainsi que d'une exécution solide des projets en phase de finalisation notamment dans le GNL et dans le secteur aval.

### Principaux faits opérationnels du second trimestre 2023

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2023 pour connaître les événements marquants du premier trimestre)

#### Projet Arctic LNG 2 (Russie)

- Sortie du projet Arctic LNG 2 finalisée.

#### Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)

- Livraison et installation en cours des principaux équipements, y compris les compresseurs ; montée en puissance des activités sur le site.

#### Sempra Energía Costa Azul LNG (Mexique)

- La campagne de levage est terminée. 5 millions d'heures ont été travaillées sans accident avec arrêt de travail.

#### HURL Complexes d'engrais à l'ammoniac et à l'urée de Barauni et Sindri (Inde)

- Essai de charge soutenue (SLT) passé avec succès. Le bon entretien et la prise en charge de l'usine ont été transférés au propriétaire.

#### Projet d'expansion de la raffinerie MIDOR (Égypte)

- 24 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail et réalisation de la mise en service de nouvelles unités de distillation de brut et de distillation sous vide.

#### Usine de production d'oléfines de Long Son (Vietnam)

- 32 millions d'heures ont été travaillées sans accident avec arrêt de travail. Poursuite des travaux de pré-mise en service des installations pour les oléfines.

### Principaux faits commerciaux du second trimestre 2023

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2023 pour connaître les événements marquants du premier trimestre)

#### QatarEnergy North Field South (Qatar)

- Technip Energies a remporté un contrat majeur<sup>1</sup> de GNL pour le projet North Field South (NFS) de QatarEnergy. Technip Energies mènera la joint-venture en partenariat avec Consolidated Contractors Company (CCC), pour un contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements, de construction et de mise en service (EPCC) pour les installations à terre du projet NFS. Ce contrat couvre la livraison de deux méga-trains, chacun d'une capacité de 8 Mtpa de GNL. Le projet inclut une importante installation de capture et de séquestration du CO<sub>2</sub>, d'une capacité de 1,5 Mtpa, qui permettra de réduire de plus de 25 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à des installations similaires de GNL. Ce projet d'expansion produira environ 16 Mtpa de GNL supplémentaires, ce qui portera la production totale du Qatar de 110 à 126 Mtpa.

<sup>1</sup> Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant un chiffre d'affaires supérieur à un milliard d'euros.



## Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	S1 2023	S1 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires	931,1	643,0	45 %
EBIT récurrent	89,2	60,0	49 %
Marge d'EBIT récurrent %	9,6 %	9,3 %	30 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

**Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2023** a augmenté de 45 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 931,1 millions d'euros, grâce à de fortes prises de commandes et à la croissance du carnet de commandes enregistrée au cours des périodes précédentes. Ce succès commercial a entraîné une augmentation des volumes liés à la technologie et aux produits notamment les équipements propriétaires pour des projets d'éthylène ainsi qu'une augmentation des activités de services liés aux carburants renouvelables par rapport à l'année précédente. En outre, l'activité des services d'ingénierie est restée solide, avec notamment une nette augmentation des travaux pré-FEED et FEED dans divers domaines de la transition énergétique.

**L'EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2023** a augmenté de 49 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 89,2 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2023** a augmenté de 30 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 9,6 %, bénéficiant d'une augmentation des volumes de l'activité Process Technology y compris l'octroi de licences et d'équipements propriétaires, ainsi que d'une augmentation des volumes liés aux activités de services remboursables et d'engagement en amont.

### Principaux faits opérationnels du second trimestre 2023

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2023 pour connaître les événements marquants du premier trimestre)

#### Projets de transport et de stockage de CO<sub>2</sub> de Northern Lights (Norvège)

- Les bras de chargement de CO<sub>2</sub> liquéfié sont arrivés en Norvège en vue de leur installation.

#### Installation de captage et de stockage du carbone d'ExxonMobil LaBarge (États-Unis)

- Les activités d'ingénierie sont presque finalisées. La campagne d'achat de l'ensemble des équipements électriques et d'instrumentation est finalisée. Le partenaire de construction est mobilisé dans le Wyoming.

#### EPF de rénovation des fours d'éthylène Shell Skyline (Pays-Bas)

- Cérémonie sur site avec le client pour marquer le point le plus élevé de la construction.

#### Expansion de la raffinerie de carburants renouvelables de Neste (Singapour)

- Démarrage et mise en production de l'usine; inauguration de l'usine en mai.

### Principaux faits commerciaux du second trimestre 2023

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2023 pour connaître les événements marquants du premier trimestre)

#### Contrat de conseil en gestion de projet auprès d'Aramco pour le plan directeur de la nouvelle ville industrielle de Ras Al Khair (Arabie Saoudite)

- Technip Energies a été sélectionné par Aramco pour un contrat de conseil en management de projet (PMC) pour développer le plan directeur de Ras Al Khair, une nouvelle ville industrielle dans la province orientale de l'Arabie Saoudite. Dans le cadre de la Vision 2030 de l'Arabie Saoudite, pour laquelle Aramco est un partenaire stratégique, la ville est destinée à accueillir un ensemble sans précédent d'investissements dans des projets bas-carbone. En outre, le contrat comprend un certain nombre d'études PMC pour l'exécution du programme de transformation de produits liquides en produits chimiques, une initiative du Royaume visant à transformer une partie importante de sa production de pétrole et de gaz en produits chimiques à haute valeur ajoutée.

#### Conseil en gestion de projet auprès de la Banque Nationale du Kazakhstan (Kazakhstan)

- Technip Energies a remporté un contrat auprès de la Banque Nationale du Kazakhstan pour des services de conseil en gestion de projet. Dans le cadre de ce contrat, Technip Energies fournira des services de PMC pour la construction d'un projet d'infrastructure.



### **FEED de captage du carbone dans une usine de valorisation énergétique des déchets pour Vestforbrænding (Danemark)**

- Technip Energies a remporté un contrat FEED auprès de VF Carbon Capture A/S pour une usine de captage de CO<sub>2</sub> qui sera connectée à l'installation existante de valorisation énergétique des déchets de I/S Vestforbrænding à Glostrup, au Danemark. L'accord entre les deux entreprises prévoit un mécanisme permettant de transformer le contrat en un contrat EPC. Cette usine captera au moins 450 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an qui seront ensuite séquestrées de façon permanente. Technip Energies s'appuiera sur son alliance de longue date avec Shell Catalysts & Technologies en intégrant le système de captage de CO<sub>2</sub> CANSOLV® dans la conception de l'usine afin de garantir la meilleure efficacité énergétique et les meilleures performances possibles.

### **Etude Pré-FEED de captage du carbone pour une nouvelle centrale à cycle combiné au gaz naturel par RWE (Royaume-Uni)**

- Technip Energies et son partenaire GE Gas Power ont été sélectionnés par RWE Generation UK plc pour réaliser une étude pré-FEED pour une nouvelle centrale à cycle combiné au gaz naturel (CCGT) décarbonée avec une unité de captage du carbone (CCS) entièrement intégrée. La centrale à cycle combiné à gaz avec captage du carbone maintiendra la sécurité de l'approvisionnement électrique tout en soutenant la transition de l'industrie de l'énergie vers un objectif net-zéro. Le projet est situé près de Stallingborough, dans le Lincolnshire, et est partenaire du projet de captage de carbone Viking CCS.

### **Nouveau complexe chimique de Juhua (Chine)**

- Technip Energies a remporté un contrat auprès de Ningbo Juhua Chemical & Science Co., Ltd. (Juhua) pour une usine de 1,3-propanediol (PDO) d'une capacité de 72 kta(1) et une usine de 150 kta de polytriméthylène téréphtalate (PTT) à Ningbo, Zhejiang, Chine. Ces deux produits sont basés sur les technologies propriétaires Zimmer® PDO et PTT de Technip Energies. Ils permettront à Juhua de renforcer et de développer son activité de nouveaux matériaux pétrochimiques tout en améliorant sa compétitivité. Technip Energies fournira les licences, la conception des procédés et les équipements propriétaires pour les deux technologies, ainsi que les services de conception détaillée.

### **Lancement de Capture.Now™ pour transformer le carbone en opportunités**

- Technip Energies a annoncé le lancement de Capture.Now, plateforme stratégique hébergeant toutes les technologies et solutions de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS) nécessaires pour accompagner ses clients dans leur démarche de décarbonisation.

### **Lancement de Canopy by T.EN™ pour rendre le captage du carbone accessible à tous les émetteurs**

- Dans le cadre de sa plateforme Capture.Now, Technip Energies a lancé Canopy by T.EN™, une suite intégrée de solutions flexibles et modulaires de captage du carbone en post-combustion, utilisant la technologie Shell CANSOLV®. Canopy by T.EN™ est une gamme intégrée de solutions modulaires et configurables de captage du carbone en post-combustion. Ces solutions sont adaptées aux émetteurs de toutes tailles, avec une capacité allant des pilotes aux grandes installations, de toutes industries et en tous lieux, leur permettant de capter le carbone en toute confiance et d'atteindre leurs objectifs de réduction d'émissions de manière efficace et abordable.

### **Collaboration entre Technip Energies, LyondellBasell et Chevron Phillips Chemical pour un four de craquage d'éthylène électrique**

- Technip Energies, LyondellBasell et Chevron Phillips Chemical (CPCChem) ont annoncé la signature d'un protocole d'accord pour la conception, la construction et l'exploitation d'une unité de démonstration de la technologie de four électrique de vapocraquage de Technip Energies (eFurnace by T.EN™) pour la production d'oléfines. L'unité de démonstration sera située sur le site de LyondellBasell à Channelview, au Texas, aux États-Unis, et est conçue pour éprouver la technologie à l'échelle industrielle.

### **Acquisition de l'entreprise de recherche et développement Processium afin d'accélérer le développement de technologies pour la neutralité carbone**

- Technip Energies a annoncé l'acquisition de Processium, une société experte en développement de procédés, dotée d'un laboratoire et d'installations pilotes situés à Lyon. Processium est un partenaire de développement industriel qui conçoit et développe des procédés de nouvelle génération pour accompagner la transition énergétique et améliorer la compétitivité industrielle dans le domaine de la chimie durable. Technip Energies renforcera son portefeuille de R&D et élargira son offre de services, en s'appuyant sur l'équipe hautement qualifiée de Processium, dotée de compétences spécifiques dans la conception et la mise à l'échelle de réacteurs, et d'un savoir-faire en matière de purification et de traitement en aval.

### **Acquisition de SEED Energy, une startup de services digitaux pour la transition énergétique**

- Technip Energies a annoncé l'acquisition de SEED Energy, une startup spécialisée dans les services digitaux pour les systèmes d'énergies renouvelables innovants et multi-technologies. Cette acquisition qui enrichit le portefeuille digital de Technip Energies répond à son ambition d'accompagner la transition énergétique. Elle s'inscrit dans sa stratégie visant à élargir l'offre de services digitaux pour couvrir l'ensemble du cycle de vie des projets et positionner l'entreprise comme un acteur de premier plan dans la conception et la fourniture de solutions digitales intégrées pour le secteur de l'énergie décarbonée.



## Corporate et autres éléments

**Les coûts corporate**, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 30,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, plus élevés que ceux du premier semestre 2022 en raison de coûts supplémentaires associés aux projets stratégiques et aux initiatives de pré-développement. Les coûts corporate pour l'exercice 2023 devraient être plus élevés que pour l'exercice 2022 en raison de ces investissements ainsi que des coûts associés à l'offre d'actionnariat salarié ("ESOP 2023") annoncée le 18 avril 2023.

**Les charges non récurrentes** ont représenté 33,9 millions d'euros, liées à deux principaux facteurs : la conclusion d'un accord avec le Parquet National Financier (PNF) français annoncé le 27 juin 2023, et l'impact sans incidence sur la trésorerie de la déconsolidation de notre entité opérationnelle principale en Russie (recyclage en résultat des réserves de conversion).

**Les produits financiers nets**, qui s'élèvent à 37,1 millions d'euros, ont bénéficié de taux d'intérêt plus élevés générés par les dépôts, partiellement compensés par les charges d'intérêts des obligations séniors non garanties et par l'impact de l'évaluation à la juste valeur des investissements dans des titres cotés.

**Le taux d'imposition effectif** sur une base IFRS ajustée s'est établi à 32,6 % pour le premier semestre 2023, légèrement supérieur aux prévisions de l'exercice 2023 : de 26 % à 30 %. Le taux d'imposition plus élevé que prévu au cours du premier semestre est principalement dû au fait que la conclusion de l'accord avec le PNF n'est pas déductible à des fins fiscales. Si l'on exclut l'impact de cet accord, le taux d'imposition sous-jacent pour la période est de 28,6 %.

**Les charges d'amortissement** se sont élevées à 47,6 millions d'euros, dont 33,0 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

**La trésorerie nette** ajustée au 30 juin 2023 s'établit à 2,7 milliards d'euros, par rapport à 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 2022.

**Le flux de trésorerie net ajusté** a atteint (24,2) millions d'euros au cours du premier semestre 2023. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement de (202,9) millions d'euros s'établit à 178,7 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBIT récurrent ajusté continuellement élevée. Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 22,2 millions d'euros. **Le flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint (2,0) millions d'euros.

## Informations relatives à la liquidité

**Les liquidités ajustées totales** de 4,1 milliards d'euros au 30 juin 2023 comprennent 3,4 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation. La facilité de crédit renouvelable de la Société est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société.

## AG et dividende

Lors de l'assemblée générale annuelle de la société, le 10 mai 2023, toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires ont été adoptées.

Toutes les résolutions de l'ordre du jour ont reçu une majorité des voix en leur faveur, y compris l'approbation par les actionnaires des États financiers 2022 et la proposition de dividende de 0,52 € par action ordinaire en circulation pour l'exercice 2022. Les résultats du vote sont disponibles à la page : <https://investors.technipenergies.com/news-events/agm>.

Le dividende en espèces a été payé le 24 mai 2023.





## Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » (forward looking statements) qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation, les revenus, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives de la Société, la croissance anticipée, les stratégies et opportunités et les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « estimer », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et autres expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces expressions ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements futurs et conditions d'activité et leurs impacts potentiels sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, rien ne garantit que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes dont certains sont significatifs et indépendants de la volonté de la Société et des hypothèses qui pourraient entraîner que les résultats réalisés diffèrent de manière significative de l'expérience historique de la Société et des attentes actuelles ou projections de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réalisés pourraient varier de façon significative par rapport à ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations portant sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez-vous reporter aux facteurs de risque de la Société présentés dans le rapport financier annuel 2022 déposé le 10 mars 2023, auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) ainsi qu'auprès de l'Autorité des Marchés Financiers Française qui comprennent une analyse des facteurs susceptibles d'affecter les performances futures de la Société et les marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour et ne mettra pas nécessairement à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, à moins que ceci ne soit requis par la loi applicable.



# ANNEXE

## ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – PREMIER SEMESTRE 2023

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	S1 23	S1 22	S1 23	S1 22	S1 23	S1 22	S1 23	S1 22
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	1 907,6	2 623,9	931,1	643,0	—	—	2 838,7	3 267,0
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	149,2	167,2	89,2	60,0	(30,7)	(22,9)	207,7	204,4
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(2,7)	(1,4)	(0,3)	(0,5)	(30,9)	0,1	(33,9)	(1,9)
<b>EBIT</b>	<b>146,5</b>	<b>165,8</b>	<b>88,9</b>	<b>59,4</b>	<b>(61,6)</b>	<b>(22,8)</b>	<b>173,8</b>	<b>202,5</b>
Produits financiers							55,5	9,0
Charges financières							(18,4)	(18,7)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>							<b>210,9</b>	<b>192,8</b>
Produit (charge) d'impôt							(68,8)	(59,2)
<b>Résultat (perte) net</b>							<b>142,1</b>	<b>133,6</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(16,8)	(2,1)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>							<b>125,3</b>	<b>131,5</b>

## ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – SECOND TRIMESTRE 2023

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T2 23	T2 22	T2 23	T2 22	T2 23	T2 22	T2 23	T2 22
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	952,8	1 334,8	479,3	313,9	—	—	1 432,1	1 648,7
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	71,9	77,3	43,1	29,8	(14,7)	(10,0)	100,4	97,0
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(2,7)	(0,3)	(0,1)	(0,6)	(19,7)	(4,4)	(22,4)	(5,3)
<b>EBIT</b>	<b>69,2</b>	<b>76,9</b>	<b>43,1</b>	<b>29,2</b>	<b>(34,3)</b>	<b>(14,5)</b>	<b>78,0</b>	<b>91,7</b>
Produits financiers							28,7	5,1
Charges financières							(12,0)	(9,7)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>							<b>94,7</b>	<b>87,1</b>
Produit (charge) d'impôt							(35,8)	(28,6)
<b>Résultat (perte) net</b>							<b>58,9</b>	<b>58,5</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(13,7)	0,6
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>							<b>45,2</b>	<b>59,1</b>



## ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE 2023

(En millions €)	S1 23 IFRS	Ajustements	S1 23 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 830,3</b>	<b>8,4</b>	<b>2 838,7</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(2 413,3)	(8,8)	(2 422,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(178,8)	—	(178,8)
Frais de recherche et développement	(23,7)	—	(23,7)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(33,9)	—	(33,9)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(7,0)	0,6	(6,4)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>173,5</b>	<b>0,3</b>	<b>173,8</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	15,8	(15,8)	—
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>189,3</b>	<b>(15,5)</b>	<b>173,8</b>
Produits financiers	51,1	4,4	55,5
Charges financières	(26,8)	8,4	(18,4)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>213,6</b>	<b>(2,7)</b>	<b>210,9</b>
Produit (charge) d'impôt	(69,6)	0,8	(68,8)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>144,0</b>	<b>(1,9)</b>	<b>142,1</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(16,8)	—	(16,8)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>127,2</b>	<b>(1,9)</b>	<b>125,3</b>

## ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2022

(En millions €)	S1 22 IFRS	Ajustements	S1 22 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 216,7</b>	<b>50,3</b>	<b>3 267,0</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(2 774,2)	(105,1)	(2 879,3)
Frais de vente, généraux et administratifs	(160,0)	—	(160,0)
Frais de recherche et développement	(22,1)	—	(22,1)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(1,9)	—	(1,9)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	1,0	(0,5)	0,5
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>259,5</b>	<b>(55,3)</b>	<b>204,2</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	10,1	(11,8)	(1,7)
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>269,6</b>	<b>(67,1)</b>	<b>202,5</b>
Produits financiers	8,6	0,4	9,0
Charges financières	(94,0)	75,3	(18,7)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>184,2</b>	<b>8,6</b>	<b>192,8</b>
Produit (charge) d'impôt	(62,8)	3,6	(59,2)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>121,4</b>	<b>12,2</b>	<b>133,6</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,1)	—	(2,1)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>119,3</b>	<b>12,2</b>	<b>131,5</b>



## ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – SECOND TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T2 23 IFRS	Ajustements	T2 23 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 430,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1 432,1</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(1 221,4)	(8,7)	(1 230,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(87,8)	—	(87,8)
Frais de recherche et développement	(13,0)	—	(13,0)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(22,4)	—	(22,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(1,2)	0,6	(0,6)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>84,8</b>	<b>(6,6)</b>	<b>78,2</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	6,0	(6,2)	(0,2)
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>90,8</b>	<b>(12,8)</b>	<b>78,0</b>
Produits financiers	26,0	2,7	28,7
Charges financières	(21,3)	9,3	(12,0)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>95,5</b>	<b>(0,8)</b>	<b>94,7</b>
Produit (charge) d'impôt	(36,1)	0,3	(35,8)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>59,4</b>	<b>(0,5)</b>	<b>58,9</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(13,7)	—	(13,7)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>45,8</b>	<b>(0,6)</b>	<b>45,2</b>

## ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – SECOND TRIMESTRE 2022

(En millions €)	T2 22 IFRS	Ajustements	T2 22 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 516,7</b>	<b>132,0</b>	<b>1 648,7</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(1 308,5)	(151,5)	(1 460,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(86,2)	—	(86,2)
Frais de recherche et développement	(11,0)	—	(11,0)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(5,3)	—	(5,3)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	7,1	(1,0)	6,1
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>112,8</b>	<b>(20,5)</b>	<b>92,3</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	2,2	(2,8)	(0,6)
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>115,0</b>	<b>(23,3)</b>	<b>91,7</b>
Produits financiers	4,9	0,2	5,1
Charges financières	(40,0)	30,3	(9,7)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>79,9</b>	<b>7,2</b>	<b>87,1</b>
Produit (charge) d'impôt	(30,0)	1,4	(28,6)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>49,9</b>	<b>8,6</b>	<b>58,5</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,6	—	0,6
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>50,5</b>	<b>8,6</b>	<b>59,1</b>



## ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	<b>S1 23</b>	<b>Exercice 22</b>
Goodwill	2 086,9	2 096,4
Immobilisations corporelles nettes	100,5	103,2
Droit d'utilisation	221,2	223,1
Entités mises en équivalence	31,1	29,9
Autres actifs non courants	358,2	351,7
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 797,9</b>	<b>2 804,3</b>
Créances commerciales, nettes	1 313,0	1 245,8
Actifs contractuels	449,6	355,4
Autres actifs courants	801,0	815,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 429,0	3 791,2
<b>Total des actifs courants</b>	<b>5 992,6</b>	<b>6 207,5</b>
<b>Total actif</b>	<b>8 790,5</b>	<b>9 011,8</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 758,5</b>	<b>1 736,3</b>
Dette à long terme, moins la part courante	595,7	595,3
Passif locatif – non courant	186,4	195,8
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	99,7	101,7
Autres passifs non courants	118,4	124,5
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 000,2</b>	<b>1 017,3</b>
Dette à court terme	130,7	123,7
Passif locatif – courant	72,9	72,9
Dettes fournisseurs	1 409,3	1 861,5
Passifs sur contrats	3 690,2	3 383,5
Autres passifs courants	728,7	816,6
<b>Total des passifs courants</b>	<b>6 031,8</b>	<b>6 258,2</b>
<b>Total passif</b>	<b>7 032,0</b>	<b>7 275,5</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>8 790,5</b>	<b>9 011,8</b>



## ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE 2023

(En millions €)	S1 23 IFRS	Ajustements	S1 23 Ajusté
Goodwill	2 086,9	—	2 086,9
Immobilisations corporelles nettes	100,3	0,2	100,5
Droit d'utilisation	220,9	0,3	221,2
Entités mises en équivalence	70,2	(39,1)	31,1
Autres actifs non courants	355,9	2,3	358,2
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 834,2</b>	<b>(36,3)</b>	<b>2 797,9</b>
Créances commerciales, nettes	1 340,6	(27,6)	1 313,0
Actifs contractuels	451,5	(1,9)	449,6
Autres actifs courants	764,3	36,7	801,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 187,7	241,3	3 429,0
<b>Total des actifs courants</b>	<b>5 744,1</b>	<b>248,5</b>	<b>5 992,6</b>
<b>Total actif</b>	<b>8 578,3</b>	<b>212,2</b>	<b>8 790,5</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 757,9</b>	<b>0,6</b>	<b>1 758,5</b>
Dette à long terme, moins la part courante	595,7	—	595,7
Passif locatif – non courant	186,4	—	186,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	98,8	0,9	99,7
Autres passifs non courants	122,1	(3,7)	118,4
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 003,0</b>	<b>(2,8)</b>	<b>1 000,2</b>
Dette à court terme	130,7	—	130,7
Passif locatif – courant	72,6	0,3	72,9
Dettes fournisseurs	1 286,0	123,3	1 409,3
Passifs sur contrats	3 573,0	117,2	3 690,2
Autres passifs courants	755,1	(26,4)	728,7
<b>Total des passifs courants</b>	<b>5 817,4</b>	<b>214,4</b>	<b>6 031,8</b>
<b>Total passif</b>	<b>6 820,4</b>	<b>211,6</b>	<b>7 032,0</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>8 578,3</b>	<b>212,2</b>	<b>8 790,5</b>



## ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE 2022

<i>(En millions €)</i>	<b>S1 22 IFRS</b>	<b>Ajustements</b>	<b>S1 22 Ajusté</b>
Goodwill	2 102,3	—	2 102,3
Immobilisations corporelles nettes	111,0	0,5	111,5
Droit d'utilisation	236,2	0,9	237,1
Entités mises en équivalence	85,2	(54,2)	31,0
Autres actifs non courants	328,1	4,9	333,0
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 862,8</b>	<b>(47,9)</b>	<b>2 814,9</b>
Créances commerciales, nettes	858,4	(22,6)	835,8
Actifs contractuels	468,3	10,8	479,1
Autres actifs courants	657,6	134,2	791,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 668,9	222,0	3 890,9
<b>Total des actifs courants</b>	<b>5 653,2</b>	<b>344,4</b>	<b>5 997,6</b>
<b>Total actif</b>	<b>8 516,0</b>	<b>296,5</b>	<b>8 812,5</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 512,7</b>	<b>(2,9)</b>	<b>1 509,8</b>
Dette à long terme, moins la part courante	594,9	—	594,9
Passif locatif – non courant	221,6	1,1	222,7
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	127,6	—	127,6
Autres passifs non courants	126,6	(17,7)	108,9
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 070,7</b>	<b>(16,6)</b>	<b>1 054,1</b>
Dette à court terme	99,4	—	99,4
Passif locatif – courant	70,4	0,4	70,8
Dettes fournisseurs	1 650,4	336,2	1 986,6
Passifs sur contrats	3 117,3	163,9	3 281,2
Autres passifs courants	995,1	(184,5)	810,6
<b>Total des passifs courants</b>	<b>5 932,6</b>	<b>316,0</b>	<b>6 248,6</b>
<b>Total passif</b>	<b>7 003,3</b>	<b>299,4</b>	<b>7 302,7</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>8 516,0</b>	<b>296,5</b>	<b>8 812,5</b>



## ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	<b>S1 23</b>	<b>S1 22</b>
Résultat (perte) net	142,1	133,6
Autres éléments sans effet de trésorerie	58,8	44,8
Variation du besoin en fonds de roulement	(202,9)	(51,4)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation</b>	<b>(2,0)</b>	<b>127,0</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(22,2)	(17,5)
Acquisition d'actifs financiers	(25,0)	(8,0)
Produits des cessions d'actifs	—	0,1
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(111,3)	—
Autres	0,1	—
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement</b>	<b>(158,4)</b>	<b>(25,4)</b>
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	11,7	12,0
Rachat d'actions propres	—	(40,7)
Dividendes versés aux actionnaires	(91,2)	(79,0)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires et le remboursement des passifs locatifs)	(65,1)	(48,6)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement</b>	<b>(144,6)</b>	<b>(156,3)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(57,2)	135,5
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(362,2)</b>	<b>80,8</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 791,2	3 810,1
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période</b>	<b>3 429,0</b>	<b>3 890,9</b>





## ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE 2023

<i>(En millions €)</i>	<b>S1 23 IFRS</b>	<b>Ajustements</b>	<b>S1 23 Ajusté</b>
Résultat (perte) net	144,0	(1,9)	142,1
Autres éléments sans effet de trésorerie	98,5	(39,7)	58,8
Variation du besoin en fonds de roulement	(177,9)	(25,0)	(202,9)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation</b>	<b>64,6</b>	<b>(66,6)</b>	<b>(2,0)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(22,2)	—	(22,2)
Acquisition d'actifs financiers	(25,0)	—	(25,0)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(30,5)	(80,8)	(111,3)
Autres	0,1	—	0,1
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement</b>	<b>(77,6)</b>	<b>(80,8)</b>	<b>(158,4)</b>
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	11,8	(0,1)	11,7
Dividendes versés aux actionnaires	(91,2)	—	(91,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(80,3)	80,3	—
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires et le remboursement des passifs locatifs)	(64,6)	(0,5)	(65,1)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement</b>	<b>(224,3)</b>	<b>79,7</b>	<b>(144,6)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(52,4)	(4,8)	(57,2)
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(289,7)</b>	<b>(72,5)</b>	<b>(362,2)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 477,4	313,8	3 791,2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période</b>	<b>3 187,7</b>	<b>241,3</b>	<b>3 429,0</b>



## ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE 2022

(En millions €)	S1 22 IFRS	Ajustements	S1 22 Ajusté
Résultat (perte) net	121,4	12,2	133,6
Autres éléments sans effet de trésorerie	145,7	(100,9)	44,8
Variation du besoin en fonds de roulement	(77,4)	26,0	(51,4)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation</b>	<b>189,7</b>	<b>(62,7)</b>	<b>127,0</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(17,4)	(0,1)	(17,5)
Acquisition d'actifs financiers	(8,0)	—	(8,0)
Produits des cessions d'actifs	0,1	—	0,1
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement</b>	<b>(25,3)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(25,4)</b>
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	12,0	—	12,0
Rachat d'actions propres	(40,7)	—	(40,7)
Dividendes versés aux actionnaires	(79,0)	—	(79,0)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(120,2)	120,2	—
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires et le remboursement des passifs locatifs)	(48,5)	(0,1)	(48,6)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement</b>	<b>(276,4)</b>	<b>120,1</b>	<b>(156,3)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	142,3	(6,8)	135,5
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>30,3</b>	<b>50,5</b>	<b>80,8</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 638,6	171,5	3 810,1
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période</b>	<b>3 668,9</b>	<b>222,0</b>	<b>3 890,9</b>

## ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE 2023

(En millions €, sauf les %)	S1 23	% du chiffre d'affaires	S1 22	% du chiffre d'affaires
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>2 838,7</b>		<b>3 267,0</b>	
Coût des ventes	(2 422,1)	85,3 %	(2 879,3)	88,1 %
<b>Marge brute ajustée</b>	<b>416,6</b>	<b>14,7 %</b>	<b>387,7</b>	<b>11,9 %</b>
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>255,3</b>	<b>9,0 %</b>	<b>255,3</b>	<b>7,8 %</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations	(47,6)		(50,9)	
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>207,7</b>	<b>7,3 %</b>	<b>204,4</b>	<b>6,3 %</b>
Éléments non récurrents	(33,9)		(1,9)	
<b>Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>173,8</b>	<b>6,1 %</b>	<b>202,5</b>	<b>6,2 %</b>
Produits (charges) financiers, nets	37,1		(9,7)	
<b>Résultat (perte) ajusté avant impôts</b>	<b>210,9</b>	<b>7,4 %</b>	<b>192,8</b>	<b>5,9 %</b>
Produit (charge) d'impôt	(68,8)		(59,2)	
<b>Résultat (perte) net ajusté</b>	<b>142,1</b>	<b>5,0 %</b>	<b>133,6</b>	<b>4,1 %</b>



## ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – SECOND TRIMESTRE 2023

(En millions €, sauf les %)	T2 23	% du chiffre d'affaires	T2 22	% du chiffre d'affaires
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>1 432,1</b>		<b>1 648,7</b>	
Coût des ventes	(1 230,1)	85,9 %	(1 460,0)	88,6 %
<b>Marge brute ajustée</b>	<b>202,0</b>	<b>14,1 %</b>	<b>188,7</b>	<b>11,4 %</b>
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>124,4</b>	<b>8,7 %</b>	<b>123,0</b>	<b>7,5 %</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations	(24,0)		(26,0)	
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>100,4</b>	<b>7,0 %</b>	<b>97,0</b>	<b>5,9 %</b>
Éléments non récurrents	(22,4)		(5,3)	
<b>Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>78,0</b>	<b>5,4 %</b>	<b>91,7</b>	<b>5,6 %</b>
Produits (charges) financiers, nets	16,7		(4,6)	
<b>Résultat (perte) ajusté avant impôts</b>	<b>94,7</b>	<b>6,6 %</b>	<b>87,1</b>	<b>5,3 %</b>
Produit (charge) d'impôt	(35,8)		(28,6)	
<b>Résultat (perte) net ajusté</b>	<b>58,9</b>	<b>4,1 %</b>	<b>58,5</b>	<b>3,5 %</b>

## ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE 2023

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	S1 23	S1 22	S1 23	S1 22	S1 23	S1 22	S1 23	S1 22
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 907,6</b>	<b>2 623,9</b>	<b>931,1</b>	<b>643,0</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 838,7</b>	<b>3 267,0</b>
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							173,8	202,5
<b>Éléments non récurrents</b>								
Autres produits/(charges) non récurrents							33,9	1,9
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>149,2</b>	<b>167,2</b>	<b>89,2</b>	<b>60,0</b>	<b>(30,7)</b>	<b>(22,9)</b>	<b>207,7</b>	<b>204,4</b>
<b>Marge d'EBIT récurrent ajusté en %</b>	<b>7,8 %</b>	<b>6,4 %</b>	<b>9,6 %</b>	<b>9,3 %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>6,3 %</b>
Dotations aux amortissements ajustées							(47,6)	(50,9)
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>							<b>255,3</b>	<b>255,3</b>
<b>Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %</b>							<b>9,0 %</b>	<b>7,8 %</b>



## ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS – SECOND TRIMESTRE 2023

(En millions €, sauf les %)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T2 23	T2 22	T2 23	T2 22	T2 23	T2 22	T2 23	T2 22
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>952,8</b>	<b>1 334,8</b>	<b>479,3</b>	<b>313,9</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 432,1</b>	<b>1 648,7</b>
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							78,0	91,7
<b>Éléments non récurrents</b>								
Autres produits/(charges) non récurrents							22,4	5,3
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>71,9</b>	<b>77,3</b>	<b>43,1</b>	<b>29,8</b>	<b>(14,7)</b>	<b>(10,0)</b>	<b>100,4</b>	<b>97,0</b>
<b>Marge d'EBIT récurrent ajusté en %</b>	<b>7,5 %</b>	<b>5,8 %</b>	<b>9,0 %</b>	<b>9,5 %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>7,0 %</b>	<b>5,9 %</b>
Dotations aux amortissements ajustées							(24,0)	(26,0)
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>							<b>124,4</b>	<b>123,0</b>
<b>Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %</b>							<b>8,7 %</b>	<b>7,5 %</b>

## ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	S1 23 IFRS	Ajustements	S1 23 Ajusté
Livraison de projet	16 699,7	115,7	16 815,3
Technologie, produits et services	2 076,2	0,7	2 076,9
<b>Total</b>	<b>18 775,9</b>		<b>18 892,3</b>

## ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	S1 23 IFRS	Ajustements	S1 23 Ajusté
Livraison de projet	8 086,3	(38,3)	8 048,0
Technologie, produits et services	911,5	—	911,5
<b>Total</b>	<b>8 997,9</b>		<b>8 959,6</b>



## ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

### Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG, Yamal LNG et NFE est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 % jusqu'à sa cession par le Groupe, qui a eu lieu au cours du deuxième trimestre 2023, celui de la coentreprise Rovuma à 33,3 % et celui de Nova Energies à 50 % pour les six premiers mois de l'année 2022. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par la Société (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement et tel qu'ajusté pour tenir compte de leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société. La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer plus efficacement les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par des éléments exclus.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retire la part du carnet de commandes liée aux participations ne donnant pas le contrôle de la Société dans Yamal LNG. La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retirent la part des prises de commandes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans Yamal LNG. Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•  
**Contacts**

**Relations investisseurs****Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)**Relations médias****Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten-e.com)